

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL – 2023

**DIRECTION RÉGIONALE
GUADELOUPE**



3 – L'ADEME EN GUADELOUPE

4 – CHIFFRES CLÉS 2023

01

6 – DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

02

10 – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ DURABLE

03

14 – TERRITOIRES DURABLES ET ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ADEME EN GUADELOUPE

NOS CHAMPS D'ACTION

DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Arrêt du gaspillage des ressources et réduction de l'impact environnemental des déchets

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ DURABLE

Réduction des consommations énergétiques et remplacement des ressources carbonées et fossiles par des énergies renouvelables

TERRITOIRES DURABLES ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mise en œuvre de stratégies de limitation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique

MISSIONS

CONSEILS ET EXPERTISE

Auprès des acteurs publics et des entreprises

OUTILS POUR AGIR

→ Publications et données
→ Formations
→ Méthodologies

FINANCEMENT

Des aides adaptées à la maturité des projets
→ Subvention
→ Aide remboursable

ANIMATION

→ Évènements
→ Mise en réseau des écosystèmes territoriaux et économiques
→ Partenaires - relais

3 TERRITOIRES

- Guadeloupe
- Saint-Martin
- Saint-Barthélemy

1 ÉQUIPE

13 collaborateurs

La Direction Régionale de l'ADEME, en tant qu'opérateur de la transition écologique de l'État, accompagne les collectivités, les entreprises et les associations dans leurs projets visant à relever trois défis environnementaux majeurs pour la Guadeloupe :



Faire de nos déchets de véritables ressources, en atteignant le « **zéro déchet** » en 2035



Atteindre l'**autonomie énergétique** à l'**horizon 2030** dans le domaine de l'électricité mais également des transports



Aider la Guadeloupe à s'adapter aux profondes **modifications du climat**

L'ADEME Guadeloupe travaille en étroite collaboration avec les **acteurs majeurs du territoire** : services de l'État, collectivités régionales et départementales, agglomérations, communautés de communes, communes, EDF, syndicats intercommunaux, chambres consulaires, Banque des territoires, AFD, CAUE, Synergiles, CNFPT, éco-organismes, etc.

LES CHIFFRES CLES 2023

2,67 M€

d'aides financières
accordées en 2023



57%

Déchets et économie circulaire



37%

Transition énergétique et mobilité durable



6%

Territoires durables et adaptation
au changement climatique



Dont **1,4 M€** au titre du
Contrat de Convergence
et de Transformation (CCT)

LES PROJETS



22

projets financés

Études de faisabilité, diagnostics, investissements (infrastructure, matériel), création d'outils, chargés de mission, évènementiel, guides techniques, etc.

LES BÉNÉFICIAIRES



9%

Collectivités



17%

Organisme
de recherche
(Projet SargEx)



55%

Relais et
observatoires
territoriaux
(Synergiles,
CAUE, CCI-HG,
CEM, CCI-SXM)



19%

Entreprises

01

DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

GUADELOUPE Archipel Zéro Déchet !

À travers son plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), la Région Guadeloupe a tracé une feuille de route ambitieuse avec l'objectif d'un **archipel zéro déchet** en 2035.

Par ses missions et ses actions, l'ADEME contribue au déploiement de l'économie circulaire sur le territoire.



ÉCLAIRER LA DÉCISION PUBLIQUE

L'ADEME aide les collectivités territoriales à améliorer leurs connaissances des déchets ménagers et de leurs coûts.

→ Connaissance des déchets ménagers et de leurs coûts

- Accompagnement des collectivités au remplissage et à l'analyse de la matrice Compta coûts.
- Animation d'une formation « matrice coûts » en novembre 2023 et renouvellement du marché d'accompagnement des EPCI à la réalisation de leurs matrices coûts pour 2023-2026.
- Renouvellement de la convention de financement de l'Observatoire des déchets et de l'économie circulaire (ORDEC).
- Suivi de l'élaboration des plans DROM-COM des éco-organismes et rencontre avec les représentants pour la mise en place des « Filières Responsabilité Élargie des Producteurs » (REP).

→ Mobiliser l'ensemble des acteurs

Dans son rôle de coordonnateur des différents acteurs partenaires,

l'ADEME a :

- Renouvelé pour 3 ans la convention sur l'Écologie Industrielle et Territoriale avec le partenaire Synergies.
- Assuré le suivi de l'étude éco-manifestations.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le 1^{er} mai 2023 est entrée en vigueur la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits et matériaux de la construction et du bâtiment.

La structuration d'une filière REP permet d'impliquer tous les acteurs (pouvoirs publics, industriels et consommateurs) pour la valorisation des déchets du BTP, levier essentiel de l'économie circulaire et clé de la bataille contre le CO₂.



Inauguration de la déchèterie et du quai de transfert de Baillif par Xavier LEFORT, Préfet de Guadeloupe

POUR ALLER PLUS LOIN

Depuis 2021, 5 nouvelles déchèteries et 1 quai de transfert ont été ouverts en Guadeloupe.



Déchèterie et centre de transfert de Baillif

ÉQUIPER LE TERRITOIRE

L'ADEME accompagne les pouvoirs publics dans leurs programmes d'amélioration de la collecte et de la valorisation des déchets.

→ Création et réhabilitation de déchèteries

L'ADEME soutient le programme de déploiement et de réhabilitation de déchèteries et de quais de transfert.

- En 2023 : inauguration de la déchèterie et du quai de transfert de Baillif, pose de la première pierre pour les déchèteries de Petit-Bourg, Baie-Mahault / Trioncelle et pour la déchèterie professionnelle de Saint- Claude.

→ Biodéchets

Dans le cadre du Fonds vert, les collectivités portant des projets sur le tri à la source et la valorisation des biodéchets peuvent bénéficier d'une aide pour la réalisation d'études, les investissements et la mise en place d'actions pour le changement des comportements.

- En 2023, l'ADEME a participé à l'instruction des dossiers Fonds vert.
- Arrivée d'une chargée de mission et construction d'une feuille de route sur 12 mois.
- Réunion d'information avec les élus en décembre.

→ Projets CSR

Principalement composés de résidus de déchets non dangereux, les Combustibles Solides de Récupération (CSR) alimentent les industries et les collectivités pour servir d'alternative aux combustibles fossiles comme le pétrole ou le charbon. Valoriser les déchets et la production de Combustibles Solides de Récupération est un des principes de l'économie circulaire qui contribue au respect des obligations prévues par la loi de transition énergétique.

- En 2023, l'ADEME a participé au suivi technique des études menées par l'Agence Française de Développement (AFD) pour le compte du comité de pilotage CSR et également au suivi des avancées des projets.



Journée de formation aux biodéchets le 15 décembre 2023.

POUR ALLER PLUS LOIN

Effectif depuis janvier 2023, le Fonds vert est un dispositif inédit de l'État pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

GESTION DES SARGASSES

Depuis 2011, les algues sargasses prolifèrent dans les Caraïbes et s'échouent sur les littoraux de la Guadeloupe, dégageant des gaz toxiques en condition anaérobie (réactions chimiques se produisant en l'absence d'oxygène) présentant des risques pour la santé, en plus d'une odeur pestilentielle. Leur collecte et leur stockage sont donc nécessaires, mais coûteux.

L'activité de l'ADEME est essentiellement centrée sur la thématique valorisation de cette ressource. L'ADEME apporte également un appui technique sur un certain nombre de projets portés par les collectivités locales (pose de barrages, requalification de sites de stockage, etc.)



→ Information, animation, formation

- Production d'un guide sur la gestion des risques liés à la collecte des sargasses à destination des personnels, en lien avec la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).
- Soutien au projet Interreg SargCoop par la participation aux webinaires (Anticipation et mesure de l'impact des sargasses, janvier 2023).
- Participation aux groupes de travail du Plan Sargasses 2 : collecte et stockage, recherche et valorisation.

→ Développement des connaissances

- Publication des évaluations de matériels innovants de collecte et des préconisations pour la durée de vie du matériel.
- Co-financement du projet « SargEx » : préconisations de bonnes pratiques pour limiter l'exposition aux émanations d'algues sargasses dans les bâtiments à ventilation naturelle (IMT Nord Europe, GwadAir, MadinAir).

→ Sites de stockage

- Financement et publication de l'étude de l'INERIS sur la dangerosité des algues sargasses, et suivi de la partie « préconisations ».
- Finalisation et publication de l'état de l'art sur la ré-immersion des sargasses en mer (étude réalisée par le Centre d'étude et de valorisation des algues).

02

TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET
MOBILITÉ DURABLE

VERS UNE GUADELOUPE AUTONOME ÉNERGÉTIQUEMENT EN 2030 ?

La loi sur la transition énergétique de 2015 prévoit un objectif d'autonomie énergétique pour la Guadeloupe à l'horizon 2030. Cela nécessite non seulement une transition dans la consommation et la production d'électricité mais également une transition vers une mobilité durable, secteur aujourd'hui fortement dépendant des énergies fossiles. La nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en cours d'adoption prévoit une production d'électricité 100 % renouvelable d'ici 2028 et des premiers objectifs pour la Guadeloupe sur le report modal vers des mobilités alternatives à l'autosolisme.

L'ADEME accompagne les projets de réduction des consommations énergétiques et de remplacement des sources d'énergies carbonées et fossiles par des énergies renouvelables.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Programme SARE est un programme de financement par les Certificats d'économies d'énergie (CEE) d'un Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique à destination des ménages et des professionnels, co-porté par la Région Guadeloupe et l'ADEME en Guadeloupe.

POUR ALLER PLUS LOIN
<https://maitrison-lenergie.com>



Forum de clôture du projet Interreg Transition énergétique dans la Caraïbe, 19 octobre 2023

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

→ Mobiliser l'ensemble des acteurs

- Programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique) : lancement de la mission « Petit tertiaire privé », et transfert progressif de l'animation à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).
- Renouvellement de la convention de financement du centre de ressources Réseau Bâtiment Durable porté par Synergies.
- Renouvellement de la mission « Conseil en énergie partagé » du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'accompagnement des collectivités à la maîtrise de l'énergie.

▪ Finalisation d'études :

- Instrumentation sur 100 logements en Guadeloupe et Martinique pour mieux comprendre les consommations énergétiques du secteur résidentiel.
- Instrumentation et guide sur les brasseurs d'air.

Le cadre territorial de compensation précise la nature, les caractéristiques et les conditions de compensation, des petites actions de Maîtrise de l'Énergie (MDE) pour réduire les surcoûts de production et les charges de service public de l'énergie (SPE) qui financent la péréquation tarifaire avec les Zones Non Interconnectées (ZNI).

Il est défini par les comités MDE territoriaux, qui rassemblent la Région ou la collectivité, la DEAL, le gestionnaire de réseau et l'ADEME. Ce dispositif est validé et délibéré par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) sur une période de cinq ans. Le comité MDE transmet à la CRE un bilan annuel de mise en œuvre des actions, permettant son actualisation sur la période.

→ Contribuer aux documents de planification et cadres de compensation pour la maîtrise de l'énergie

- Participation à la rédaction du Cadre de compensation 2024-2028 de Guadeloupe et des cadres transitoires de Saint-Martin et Saint-Barth.
- Participation à la rédaction de la PPE de Saint Martin (financement du bilan énergétique de Saint-Martin en appui à la PPE). Finalisation de la PPE de Saint Barth.
- Contribution à la finalisation de la PPE Guadeloupe.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

→ Planification et prospective

- Poursuite des travaux de l'étude « Vers l'autonomie énergétique en Guadeloupe », lancée en 2022.

→ Éclairer la décision publique

- Copilotage avec Guadeloupe EnR de la mission « Les Générateurs », mission de conseil auprès des collectivités sur le photovoltaïque et l'éolien.

- Pilotage de l'étude sur les déchets des EnR et du stockage énergétique en Guadeloupe et Martinique.

→ Soutenir les filières ENR

Soutien à la décarbonation de l'industrie dans le cadre du plan « France 2030 » :

- Prospection auprès des industriels.
- Instruction de l'appel à projets « DécarbFlash » qui vise à financer des actions rapides de réduction de la consommation d'énergie fossile et de production EnR dans des petits sites industriels.
- Accompagnement du projet ZIBAC (Zone Industrielle Bas Carbone) autour du Grand Port Maritime de la Guadeloupe et de la SARA.
- Accompagnement de projets innovants de froid renouvelable et de méthanisation (en lien avec la mobilité).



Formation Vélo à Morne-à-l'Eau

34,7%

Depuis 2016, la part d'énergies renouvelables dans le mix électrique de Guadeloupe est en augmentation chaque année. En 2022, la production électrique provenait à 34,7% des énergies renouvelables (contre 33,7% en 2021). En parallèle, la production d'électricité est en diminution constante depuis 2016 :

Production 2022 : 1637 GWh

Production 2021 : 1661 GWh

POUR ALLER PLUS LOIN

Lancé début 2022, Les Générateurs est un réseau de conseillers co-financé par l'ADEME. Ses missions principales sont de :

- Apporter un conseil de premier niveau neutre et objectif aux collectivités pour les sensibiliser aux énergies renouvelables éolien et photovoltaïque,
- Permettre la montée en compétence des collectivités en amenant une expertise technique, juridique et financière sur les phases d'émergence des projets éolien et photovoltaïque
- Aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables construits avec les territoires et en lien avec les objectifs de développement locaux et régionaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.guadeloupe-enr.com/>

MOBILITÉ DURABLE

Le transport est un secteur indispensable de nos économies modernes générateur d'emplois et d'externalités. Mais il est aussi le premier émetteur de gaz à effet de serre.

→ Planification et prospective

- Suivi du programme Mob'Îles, faisant des îles de la Désirade et des Saintes des territoires pilotes dans le déploiement de la mobilité durable.
- Suivi de lancement du schéma régional des véloroutes (Routes de Guadeloupe) et des schémas directeurs modes actifs des collectivités.
- Accompagnement pour la mise en place d'un schéma mobilités durables pour Saint-Martin.

→ Soutenir les projets innovants

- Suivi des projets en mobilité durable des lauréats AVELO et TENMOD (modes actifs, transport à la demande, covoiturage).
- Lancement de l'appel à projets « Marche du quotidien » qui apporte un soutien aux collectivités qui ont l'ambition de replacer le piéton au cœur des politiques de mobilité et d'aménagement (**2 lauréats 2023** : Morne à l'Eau et Lamentin).
- Financement d'un chargé de mission « Coordination itinéraires cyclables » à Routes de Guadeloupe.

→ Mettre en réseau les acteurs

- Co-animation de la cellule France Mobilité Guadeloupe.
- Préparation de la nouvelle convention de partenariat ORTM (Observatoire régional des transports et de la mobilité de la Guadeloupe) et organisation d'un séminaire.
- Organisation d'une formation vélo à Morne-à-l'Eau.

INTERREG TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LA CARAÏBE

Lancé en 2019, le projet INTERREG « Transition Énergétique dans la Caraïbe » vise à favoriser la coopération en matière de maîtrise de l'énergie entre la Guadeloupe, les autres territoires d'outre-mer et les états du bassin caribéen membres de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale, mais aussi à renforcer la résilience des systèmes énergétiques insulaires aux crises majeures induites par le changement climatique et à soutenir l'émergence d'un marché régional de la transition énergétique avec l'identification et l'information sur les opportunités d'investissement en la matière dans toute la Caraïbe.

POUR ALLER PLUS LOIN
<https://tec-interreg.com/fr>

LES ACTIONS 2023

- Webinaires de valorisation des études produites sur les thématiques efficacité énergétique du bâtiment, mobilité durable (possibilité de rétrofit des véhicules thermiques en électrique), développement d'un Centre d'excellence caribéen de la géothermie (CECG) en Guadeloupe.
- Préparation du lancement du CECG.
- Participation au séminaire de clôture du projet (octobre 2023).
- Préparation de la suite du projet (prochain programme INTERREG).

03

TERRITOIRES DURABLES ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



TERRITOIRES DURABLES

L'ADEME encourage la mise en action des territoires au travers de leurs documents de planification et les contrats territoriaux.

- Préparation de la participation ADEME au Contrat de Convergence et de Transformation 2024-2027.
- Contribution au suivi des programmes Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), « Petites villes de demain », « Action cœur de ville », sur les thématiques de transition écologique.
- Financement d'une nouvelle convention pour 3 ans du Réseau Urbanisme Durable (RUDG) du CAUE.

ALIMENTATION ET AGRICULTURE DURABLES

L'ADEME travaille la transition écologique des systèmes agricoles et alimentaires à l'échelle de la Guadeloupe et en coopération avec les pays de l'OECO.

- En 2023, lancement de la production d'un MOOC sur les systèmes alimentaires en Outre-mer (co-financement ADEME, Chaire UNESCO alimentation, CD974, gouvernement de Nouvelle-Calédonie).
- Suite de l'opération pilote sur l'Excellence environnementale des restaurants.

Les actions d'adaptation au changement climatique constituent l'une des clés de la résilience sur nos territoires. L'ADEME accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de stratégies de limitation des gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique.

TOURISME DURABLE

L'ADEME facilite la transition écologique des acteurs du tourisme.

→ Guadeloupe

- Collaboration avec la CCI-IG sur le Fonds « tourisme durable » : accompagnement de 6 structures en Guadeloupe (restaurants et hébergements).
- Début d'un partenariat avec l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) en novembre 2023 pour le diagnostic préalable gratuit proposé aux hébergeurs et restaurateurs.
- Lancement de l'appel à projet « Formes émergentes du tourisme » (6 dossiers déposés en Guadeloupe).

→ Saint-Barthélemy

- Partenariat avec la CEM de Saint Barthelemy : 6 dossiers d'aide à des hôtels et restaurants pour 100 k€

→ Saint-Martin

- Lancement du Fonds « Tourisme durable » en 2023 à Saint-Martin. Partenariat avec la CCI SM pour la promotion du dispositif et les diagnostics préalables gratuits.
- Arrivée de M. Harry Lapomarede, chargé de mission Fonds « Tourisme durable » à la CCI Saint-Martin en juillet 2023.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ADEME expérimente et diffuse les bonnes pratiques en Guadeloupe et sur les territoires voisins.

- 3^{ème} année de mise en œuvre du projet européen H2020 Green Deal TransformAr (voir focus ci-après).
- Mise en œuvre du projet Interreg Caraïbes (voir focus ci-après) : réseau caribéen pour l'adaptation au changement climatique.
- Finalisation projet « Care City Lab » à Morne-à-l'Eau (sensibilisation des citoyens et cartographie des risques).
- Production d'un guide méthodologique pour l'adaptation au changement climatique du secteur tourisme.
- Organisation d'ateliers de sensibilisation à l'adaptation pour les agents des collectivités.
- Renouvellement du financement de l'Observatoire régional de l'énergie et du climat (OREC) porté par Synergiles (2024-2026).
- Relance des travaux du Groupe d'experts régional pour le climat (GREC), coordonné par l'OREC (Synergiles) : deux cahiers thématiques sont à terminer (transports et agriculture).



Conférence du programme européen d'échanges sur les actions d'adaptation dans les RUP et leurs pays voisins (Grande Canarie, juin 2023)

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

→ PROJET EUROPÉEN H2020 GREEN DEAL « TransformAr »

Lauréat de l'appel à projets « H2020 Green Deal » de la Commission Européenne, le projet TransformAr a pour objectif l'adaptation des régions et des communautés pour améliorer leur résilience face aux effets du changement climatique. Le projet, piloté par l'Université d'Anvers en Belgique, réunit 22 partenaires de 11 pays et se compose de 6 « démonstrateurs » territoriaux de solutions d'adaptation.

Dans le cadre de ce projet, l'ADEME Guadeloupe expérimente un mécanisme financier en Guadeloupe : le Fonds Local d'Adaptation au Changement Climatique (FLAG) pour les secteurs du tourisme et de l'agriculture.

POUR ALLER PLUS LOIN
<https://transformar.eu>

BILAN DES ACTIONS 2023

- Organisation d'une journée technique finance climatique en mars 2023.
- Réalisation d'une étude de faisabilité du FLAG (→ Finalisation en septembre).
- Lancement de l'appel à projets FLAG (→ 15 projets soumis).
- Signature d'une convention pour la contribution de la Banque des Territoires à hauteur de 150 k€ pour l'ingénierie des projets.
- Contribution aux réunions internationales du consortium (Canaries, Galice, Grèce).

→ PROJET « CarNet' Adapt »

Le projet « CarNet'Adapt » œuvre à la création d'un réseau caribéen autour de l'adaptation au changement climatique, mené par l'ADEME en partenariat avec l'IICA, Unite Caribbean, le CARDI (Caribbean Agricultural Research and Development Institut) et Synergiles.

La première phase, qui a démarré en mars 2023, se concentre sur l'agriculture et les systèmes alimentaires entre la Guadeloupe, la Martinique, la Dominique et Sainte-Lucie.

POUR ALLER PLUS LOIN
<https://carnetadapt.org>

BILAN DES ACTIONS 2023

- Organisation d'un séminaire de lancement en mai 2023.
- Lancement du réseau en septembre 2023.
- Réalisation d'une cartographie des outils financiers et techniques.
- Organisation de deux webinaires.
- Organisation d'un voyage d'étude à Sainte-Lucie.
- Création d'un site internet.
- Mise en œuvre d'un module de formation d'agent collectivité sur l'adaptation au changement climatique en agriculture.
- Organisation d'un séminaire final les 21, 22 et 23 novembre 2023.

PERSPECTIVES 2024

- Animation du réseau par l'ADEME.
- Dépôt du dossier de candidature à INTERREG pour la phase 2.